

Quartier e

Dans un quartier anderlechtois, habitants, propriétaires, commerçants et associations observent sous un angle diagnostique de l'espace public et entrent en dialogue, afin de déterminer si les choix d'investissements envisagés

Rue Haberman. Ligne droite traversant le quartier Lemmens de la commune bruxelloise d'Anderlecht. Passage tonitruant de deux et quatre roues en tout genre. Un petit groupe se presse sur le trottoir et observe. Les regards se déplacent du pavé au lointain, puis repassent par une carte redessinant la rue sous un nouveau jour. Les aménagements proposés sur papier visent à dissuader les véhicules empruntant le quartier comme raccourci et à limiter l'entrée des camions semi-remorques dans la rue. « *Ce qui est prévu, c'est de placer des chicanes et plateaux tout le long de la rue, notamment devant la sortie de l'école, afin de ralentir le trafic. Le quartier deviendrait une zone limitée à 30 km/h. Quant au trottoir, il devrait être élargi jusque-là.* » Patrick, de l'asbl Periferia, pointe un trait de peinture blanche fraîchement marqué au sol. « *Il est prévu aussi de planter des arbres, tous les 8 mètres. Voyez, ils sont dessinés là, sur la carte. Vous en pensez quoi ?* » Le groupe acquiesce. « *C'est bien les chicanes, parce qu'ici, en été, les motos foncent à du 120 à l'heure* », lance l'épicier du coin de la rue. Le président du Comité de quartier enchaîne : « *Au moins deux fois par mois, des camions se retrouvent coincés dans la rue. Au passage, ils écrasent les piquets et abîment les trottoirs.* » Alors que Laurent, responsable du projet au sein du service rénovation urbaine de la commune, débat des aménagements projetés avec des personnes du quartier, à quelques mètres, Loïc, de Periferia, accoste les passants, carte et dessins à la main. L'avis de tous a son importance : ces jeunes à la sortie du foot, ce père de famille d'origine étrangère, ce couple de propriétaires de passage dans le coin...

Penser les espaces publics

Cette visite de la rue Haberman s'intègre dans un processus global de participation. Il y a près d'un an, la commune d'Anderlecht prend contact avec Periferia, association active dans la mise en place de dispositifs participatifs et animatrice de démarches de capacitation citoyenne (lire p.7-8). La commune, et particulièrement les services travaux publics et finances, souhaite mettre en débat un Contrat de quartier, qui finance un programme de transformation du quartier pour 4 ans. C'est plus précisément le volet « espaces publics » qui est concerné par ce processus participatif. Logique : qui dit espaces publics, dit lieux censés apporter bien-être

et convivialité auprès de l'ensemble des acteurs du quartier.

La volonté première est de penser les espaces publics du quartier Lemmens à partir d'une analyse budgétaire. Deux espaces de travail voient le jour : le groupe Budget et les Ateliers de Travail Urbain. Inspiré de l'expérience latino-américaine en matière de budget participatif, le groupe Budget, ouvert à tous, s'attelle essentiellement à la compréhension et à la lisibilité du budget communal pour les citoyens. Motivation générale des participants : « *comprendre d'où vient l'argent public et à quoi il est affecté* », mais aussi mieux cerner les décisions politiques, développer un sens politique (entendu comme « prise en charge du devenir de la cité ») auprès du citoyen et rétablir un lien de confiance entre les citoyens et les institutions. Le travail du groupe Budget a donc permis à sa quinzaine de participants d'y voir plus clair lors des discussions et des propositions débattues aux Ateliers de Travail Urbain. Mieux comprendre et avoir accès à des données concrètes, telles que le coût de la réalisation d'un mètre carré de trottoir ou le coût de l'entretien de la place du quartier, c'est aussi prendre conscience de l'importance de ces investissements et se positionner de manière plus éclairée.

Les Ateliers de Travail Urbain, eux, ont démarré avec une promenade diagnostique en septembre 2008, afin d'observer les espaces du quartier Lemmens et d'identifier les problèmes rencontrés et améliorations souhaitées (lire aussi *Symbioses n°80 - p.10*). Un état des lieux qui sert désormais de fil rouge à ces rendez-vous mensuels. Six mois plus tard, c'est donc la rue Haberman qui est à l'ordre du jour de ce 6^e Atelier de Travail Urbain. Ils sont environ une trentaine à avoir répondu présent : une bonne moitié d'habitants, commerçants et propriétaires, ainsi que quelques associations de quartier et des représentants de différents services de la commune (environnement, travaux publics, rénovation urbaine...). Patrick anime l'atelier. D'emblée, il pose le contexte : « *L'idée est qu'ensemble, on est plus fort que tout seul. On ne va pas prendre des décisions lors de ces ateliers, mais discuter. Ensuite, on verra si ce qui se dégage des débats est réalisable au sein de la commune. On est ici pour établir des cahiers de recommandation concernant les investissements nécessaires pour le quartier.* »



Echanges autour des aménagements projetés dans la rue Haberman. Habitants, passants, associations de quartier, commerçants... Ici, l'avis de tous compte.

en dialogue

...de nouvelles rues, trottoirs et places. Aux côtés des pouvoirs publics et services communaux, ils dressent le dialogue par la commune correspondent bien aux priorités des acteurs du quartier.

La mise en débat des aménagements de la rue Haberman peut commencer. Quels principes de mobilité ? Quelles options concernant les pistes cyclables ? Elargissement du trottoir ? Implantation d'arbres ? « *Et des barrières autour des arbres pour les protéger ?* » lance un habitant dans un français approximatif. « *Ça coûte cher et elles vont être directement volées. On a eu le coup dans un autre quartier* », rétorque un membre du personnel communal. L'éclairage pour plus de sécurité, des bancs pour plus de convivialité... Quelques nouvelles idées rebondissent d'un coin à l'autre de cet espace de dialogue. Tout est scrupuleusement noté. Patrick recadre de débat et propose de passer à la question des revêtements de sol. Un représentant du service travaux publics décrit et montre le panel de matériaux disponibles. Ceux qui le souhaitent donnent leur avis. Tout au long de la séance, l'équipe de Periferia illustre les propos

par des cartes, photos et dessins, pose des questions, s'assure que les informations dispensées soient bien comprises, veille à ce que la parole soit donnée à tous...

A terme, les propositions nées des différents ateliers devraient faire évoluer les choix politiques envisagés par le Collège des bourgmestres et échevins dans le cadre du Contrat de quartier. Il s'agit donc de s'assurer que les investissements prévus par la commune correspondent bien aux priorités des habitants.

CÉLINE TERET

Contact : Periferia asbl - 02 544 07 93 - contact@periferia.be - www.periferia.be - www.capacitation-citoyenne.org

Fédérer... et éduquer ?

Les associations environnementales portent la voix de nombreux citoyens attachés à la protection de l'environnement, proche ou lointain. Pour aider à ce que ces voix soient entendues, deux fédérations jouent le rôle tantôt de caisse de résonance, tantôt de boîte à outils : Inter-Environnement Wallonie (IEW) et Inter-Environnement Bruxelles (IEB). Interview express.

IEW compte 153 associations membres, avec des tailles et objectifs variables, et couvrant l'ensemble des composantes de l'environnement : usage rationnel de l'énergie, protection des eaux, gestion des déchets, décroissance...

IEB fédère une vingtaine d'associations spécialisées dans la défense ou la promotion de l'environnement, de la mobilité et du patrimoine, et une soixantaine de comités de quartiers luttant pour la qualité de la vie urbaine et de l'environnement.

En tant que fédérations, vous jouez un rôle de contrôle démocratique et faites pression pour une plus grande intégration de l'environnement dans les politiques. Comment outillez-vous vos membres pour qu'ils fassent entendre leurs voix, leurs propositions ?

IEW : Toute position de la fédération est élaborée sur base d'un processus participatif où l'ensemble des associations membres sont invitées à s'impliquer. Conseils associatifs, visites, pôles de compétences sont des outils d'éducation permanente à destination des membres, pour construire une expertise collective, un point de vue entre le local et le global. Nous accompagnons également certains membres, à leur demande, dans le suivi d'un dossier local : visites, analyse de documents, interpellations...

IEB : C'est par le processus de sensibilisation aux enjeux et aux techniques d'aménagement de la ville et à l'apprentissage de la solidarité que les comités d'habitants apprennent à défendre la ville. Mais pour participer, il est essentiel de surmonter les barrières de la technicité et de décrypter les textes légaux. A cette fin, IEB se propose de former de façon pragmatique les habitants à la maîtrise des mécanismes de participation. Ensuite, après l'analyse des problèmes, nous aidons les habitants à exprimer leurs positions devant l'opinion publique via les médias.

A ce titre, considérez-vous être un éducateur ?

IEW : Notre mission, en tant que fédération d'associations, est aussi de faire le lien entre le local et le global. De porter des revendications locales sur la place publique ou au niveau des instances appropriées. Tout comme de sensibiliser les acteurs locaux aux enjeux environnementaux plus globaux. Notre rôle est aussi de soutenir, développer, aiguïser l'esprit critique et constructif du mouvement environnemental en lui donnant le poids nécessaire à sa reconnaissance. Enfin, mettre en débat, informer et susciter le changement fait partie de notre métier... Dès lors, oui, nous nous considérons comme un éducateur, mais un éducateur encore en pleine croissance, car le monde bouge, le mouvement environnemental évolue et les formes d'associations ou de mobilisations citoyennes aussi !

IEB : La mobilisation pour la qualité de la vie est une véritable école de citoyenneté où IEB favorise la prise de conscience par les habitants de leurs possibilités d'agir sur leur cadre de vie. A ce titre, on constate que les habitants qui s'investissent dans l'amélioration de la ville sont les meilleurs experts pour évaluer les besoins de leur quartier. L'éducation à la ville s'opère aussi par la transmission des expériences entre les comités. Ainsi les initiatives de certains comités peuvent inspirer des actions auprès d'autres comités. Les principes de l'action solidaire permettent aux groupes d'habitants d'élargir leur réflexion à la ville toute entière. Ils permettent d'échanger des points de vue et de proposer aux décideurs politiques un projet de ville équilibré et soucieux du bien-être collectif.

Propos recueillis par Christophe DUBOIS

Contacts : IEW - 081 25 52 80 - www.iewonline.be / IEB - 02 893 09 00 - www.ieb.be